



Les pèlerins en Terre Sainte.

# LA LETTRE

de l'Église de  
Saint-Étienne

Février 2023 - n°106



## Travailler, comme Dieu !



Nous croyons en un Dieu qui travaille ! Dès le premier chapitre de la Bible, nous le « voyons » créer le ciel et la terre, un gros travail dont il se repose le 7<sup>ème</sup> jour ! L'homme et la femme, sommets de son œuvre, se voient confier l'univers. Dieu les invite à prendre le relais, à être « cocréateurs d'un monde meilleur » dira l'A.C.O.

dans son dernier congrès national, c'est-à-dire à participer à Son œuvre, à la déployer. Et c'est ce que nous avons fait ! Les progrès des sciences et des techniques ont permis, au fil des siècles, de réduire la peine physique des hommes et de rendre notre monde nettement plus habitable pour ceux qui bénéficient de ces progrès, et plus beau par le développement des civilisations. Loin d'être une punition ou une malédiction, le travail appartient donc à notre humanité, à notre dignité : nous sommes créés à l'image d'un Dieu qui travaille. Malheureusement, dès le troisième chapitre de la Bible, nous voyons apparaître le péché, et avec lui le travail devient source de fatigue et de tensions entre les hommes ; l'harmonie avec Dieu, entre nous et avec la nature a été perdue. Nous constatons alors tous les excès et toutes les souffrances liés au désir de toute-puissance, au refus de toute limite, à la tentation de s'appropriier l'œuvre de Dieu, voire de prendre sa place.

Dieu va cependant se mettre à l'œuvre pour prendre soin de l'humanité blessée par le péché. Cela va lui demander beaucoup de travail ! Toute la Bible en témoigne. Jésus dira : « Mon Père est toujours à l'œuvre, et moi aussi, je suis à l'œuvre. » (Jn 5, 17), sans parler de l'Esprit Saint qui ne s'arrête jamais ! Travailler comme Dieu, c'est donc aussi servir ses frères et sœurs en humanité. Cette solidarité, qui reconnaît l'infinie dignité de chaque personne humaine, et en particulier des plus fragiles, est au cœur du projet de Dieu pour l'humanité. Un travailleur, mais aussi une personne âgée ou porteuse de handicap, ou un enfant à naître, vaudront toujours plus que tout l'or du monde.

Jésus est venu sauver ce qui était perdu, nous rétablir dans notre capacité à travailler, c'est-à-dire à contribuer au bien commun et, concrètement, dans notre capacité à recevoir avec grati-

tude et à donner avec générosité. Un enfant reçoit beaucoup pour grandir et, progressivement, il apprend à donner. À l'âge adulte, chacun est appelé à contribuer au bien commun selon ses talents, mais aussi avec ses limites et ses fragilités. C'est ainsi que nous nous humanisons et que nous participons à la production des biens et services dont notre monde a besoin. N'est-ce pas le sens profond du travail et la logique de la vie en société ? Le travail est donc un droit et un devoir. Il faut cependant lui mettre des limites pour le repos, la vie familiale et d'autres engagements. Il n'est pas le tout de la vie, mais cette contribution à la vie sociale qui donne droit à un salaire et doit permettre à chacun de vivre dignement et de faire vivre sa famille.

Le système s'enraye quand on perd le sens du bien commun, de la solidarité et de la mesure, quand l'amour de l'argent est plus important que le respect du travailleur. Rapidement, dans ce contexte, des personnes sont laissées de côté, car considérées comme insuffisamment productives. On ne connaît que trop le drame du chômage de longue durée qui donne à la personne le sentiment d'être inutile, comme « de trop » sur cette terre. Sa dignité est atteinte. Le travail qui permet l'épanouissement de la personne, peut aussi malheureusement la détruire, par le rythme qu'il impose, quand il asservit ou devient le tout de la vie, quand le travailleur n'est pas reconnu, respecté, écouté, ni vraiment associé à l'œuvre commune, quand les questions financières prennent le pas sur les questions humaines, quand les normes et les règles finissent par déshumaniser le travail, supprimer l'autonomie légitime et la confiance.

Tout travail est respectable et doit être reconnu comme tel, y compris celui d'une mère de famille qui élève ses enfants. S'agit-il d'un « congé » ou d'un « travail » parental ? Cette belle mission de l'éducation n'est-elle pas essentielle à l'avenir de notre société ? Ne devrait-elle pas être davantage reconnue ? Que peut-on aussi faire pour mieux intégrer les personnes porteuses de handicap ? S'agissant des migrants, n'est-ce pas incohérent de leur demander de justifier d'un travail pour obtenir un titre de séjour, alors même que le droit de travailler leur a été refusé ? Pour ce qui concerne les seniors, on sait combien

Soirée pour l'Unité des chrétiens avec l'Église protestante de Vienne et la paroisse Sainte-Marie-entre-Rhône-et-Pilat.



20 janvier

Messe à Côte-Chaude, avec remise de la lettre de mission à Joseph Dedingier, de la communauté des gens du voyage.



26 janvier

Le parcours Théophile se poursuit sous le signe de la fraternité.



2 février

certains métiers épuisent physiquement, que ce soit dans le bâtiment, l'industrie ou le service à la personne. La fatigue peut aussi être psychique. Comment peut-on favoriser les adaptations, la mobilité et la reconversion professionnelle avant que la personne ne soit complètement usée ?

Vient ensuite le moment où il est temps de laisser la place aux générations qui suivent et de prendre un repos légitime. Vive la retraite ! Quel est le bon moment pour la prendre ? Les situations sont si différentes qu'il ne peut y avoir de règle universelle. Il s'agit surtout de permettre à chacun d'avoir une retraite décente, sans faire porter un poids trop lourd aux générations qui suivent. Comment vivre cette retraite comme une nouvelle manière de contribuer au bien commun, par des engagements plus « gratuits » dans sa famille, dans la vie associative, dans la vie de l'Église ? Peuvent arriver enfin la maladie grave, le grand âge et la grande dépendance. Comment notre société accueille-t-elle et accompagne-t-elle cette étape de la vie, dans la joie de servir quelqu'un qui a servi, sans lui donner le sentiment d'être un poids inutile, en respectant jusqu'au bout sa dignité ?

Toutes ces questions sont graves. Elles se situent au cœur de notre vie sociale et concernent chacun d'entre nous, sans exception. Elles ne pourront être durablement résolues que par un dialogue entre les « partenaires sociaux » : une belle expression qui dit la nécessité de trouver un consensus qui tienne compte de la diversité des approches. Si l'État n'a pas à tout régir, il a pour mission de garantir les conditions d'un dialogue social juste, respectueux et équilibré, de protéger les plus faibles, d'assurer la liberté d'entreprendre et de veiller à ce que ne prévale pas la loi du plus fort.

Quelle conscience avons-nous de notre responsabilité au service du bien commun et des plus fragiles ? Face aux questions que posent le travail et la retraite, comment pouvons-nous aujourd'hui favoriser un vrai débat, qui permette une écoute mutuelle afin de trouver des solutions justes, par-delà les intérêts personnels ? À Caïn qui vient de tuer Abel, Dieu demande : « *Qu'as-tu fait de ton frère ?* » Puisse cette question retentir en chacune de nos consciences, pour collaborer de manière toujours plus juste à l'œuvre commune. Nous aurons à en rendre compte devant Dieu.

Mgr Sylvain Bataille, Évêque du diocèse de Saint-Étienne



## LA MAISON DES FAMILLES

À l'issue de travaux d'aménagement qui devraient commencer en décembre 2023, la Maison Familya de Saint-Étienne ouvrira ses portes l'automne 2024, dans le quartier de Montaud. Présentation avec quelques membres de l'équipe-projet missionnée par notre évêque<sup>(1)</sup>.

**Pouvez-vous nous redire quelle a été la genèse de ce projet ?**



**Cécile Canivet** : Il arrive souvent que des personnes en difficulté, des couples en situation de crise, se tournent vers la Pastorale familiale avec un besoin d'écoute et d'accompagnement. Il nous semblait intéressant d'offrir un lieu avec des professionnels qualifiés, indépendants, qui pourraient prendre soin des familles, dans une perspective chrétienne...

**Nadine Tirvaudey** : Avec ce souci particulier : comment prendre les choses en amont ? Proposer un accompagnement préventif qui réponde aux besoins des couples, des familles, des parents, avant que les difficultés ne soient trop envahissantes. Si des structures existent, notamment sur le plan social, très peu interviennent dans la prévention et le soin du lien conjugal.



**CC** : L'idée de la fédération Familya, c'est d'offrir un véritable « lieu de vie » accueillant où s'articuleront différentes réalités, complémentaires. Par exemple, un lieu de restauration convivial, inclusif et grand public. C'est l'association PARM qui a répondu à cet appel à partenariat. Cette association propose, sur Saint-Étienne, un lieu d'habitat partagé pour des personnes atteintes de trisomie 21. Dès sa création en 2015, elle avait déjà le désir de permettre une insertion sociale à ses résidents. Ce sera chose faite avec la création d'un restaurant école dans le cadre porteur et bienveillant de la Maison Familya. Ce restaurant se nommera Chromosome. Au cœur de la Maison, des professionnels du couple, de la famille et de la parentalité - conseillers, médiateurs diplômés d'état, professionnels formés à l'écoute - proposeront leurs services,

de façon accessible à tous. Enfin, la Maison proposera des ateliers - par exemple autour de la parentalité ou de l'éducation affective et sexuelle des jeunes - des conférences, des groupes de parole (notamment pour les parents solos, pour les enfants de parents séparés ou en cours de séparation) des parcours, dont certains pourront se faire en partenariat avec la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie ou avec certains mouvements chrétiens impliqués dans le domaine de la famille.

**NT** : L'objectif est d'accompagner toutes les grandes étapes, ou les moments difficiles qui ne manquent pas dans toute vie de famille. En conjuguant l'accueil inconditionnel et non confessionnel des personnes avec l'attachement des acteurs à l'anthropologie chrétienne. Nous avons reçu des signes très encourageants de professionnels prêts à s'engager ou à soutenir ce projet, qu'ils soient déjà installés ou en cours de formation.

**Pourquoi faire le choix de la Fédération Familya ?**

**CC** : Rejoindre la Fédération Familya signifie bénéficier d'un réseau professionnel d'expérience. La première Maison Familya a été créée en 2013, à Lyon, à l'initiative du diocèse. Elle abrite aujourd'hui plus de 600 consultations par an, sans compter les nombreuses propositions d'ateliers, de parcours, dans un lien privilégié avec la paroisse Sainte-Blandine. À partir de ce lieu s'est constitué une fédération qui accompagne l'émergence et la structuration de nouveaux projets comme le nôtre, mais aussi à Bordeaux, Paris ou encore Roanne. Le réseau nous a apporté une aide méthodologique pour mener à bien une étude d'opportunité d'abord, de faisabilité ensuite. Le réseau Familya apporte également certains financements ou encore un accompagnement dans le recrutement des personnes. Mais c'est le positionnement original de Familya qui

## Père Rodolphe Berthon, Curé de Notre-Dame-de-la-Joie



Comment je vois la création de cette Maison Familya ? C'est une grande joie de pouvoir accueillir ce beau projet au sein de la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie. Comme prêtre accompagnateur de la pastorale familiale, avec l'équipe, nous avons envie d'un tel lieu pour offrir ce soin, avec des professionnels qualifiés. Le défi est grand ! Permettre une belle synergie entre toutes les parties-prenantes : le futur restaurant Chromosome, les professionnels au service des couples et des familles, la paroisse... Très concrètement, cela se traduira par un accueil commun. La communication, sur la façade extérieure de la place Giraudet, portera sur la Maison Familya. Dans ce projet, j'imagine notre paroisse dans une posture de service et de mission, et particulièrement dans la mission d'accueil. Nous avons déjà une belle culture de l'accueil, qui va se poursuivre encore avec ce changement de culture et de posture, à accompagner.

nous semble particulièrement précieux, en offrant une authentique « diaconie de la famille ».

### L'étude d'opportunité et de faisabilité a duré 2 ans. Comment avez-vous procédé ?

**NT :** Ce discernement s'est fait au sein d'un comité de pilotage présidé par notre évêque, et à qui notre équipe-projet rendait compte régulièrement. Il était important de prendre son temps et de poser des fondations solides, notamment sur le plan économique.

**CC :** Nous avons tout d'abord mené une enquête, en rencontrant des acteurs sociaux de terrain, associations, institutionnels et élus, établissements scolaires, avec un accueil très positif. Le choix s'est porté sur le quartier de Montaud pour plusieurs raisons : un espace suffisamment grand et mutualisable au niveau de la maison paroissiale, mais également les opportunités offertes par le quartier – accessibilité depuis l'extérieur de l'agglomération, dynamisme associatif, présence de nombreux établissements scolaires, mutations urbaines avec la Cité du design – qui offraient un terreau intéressant pour un ancrage local. Et le projet s'accordait naturellement avec les orientations pastorales de la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie, qui sera un partenaire important. Toutes nos rencontres ont confirmé l'intérêt porté au projet de « Maison des familles ». Mais il est évident que si l'enracinement est essentiel, cette Maison a vocation à rayonner bien au-delà de Saint-Étienne, pour tout notre territoire ligérien !

**NT :** Nous avons perçu combien les besoins sont là. Beaucoup de familles rencontrent des difficultés : financières bien sûr, mais aussi relationnelles. L'équipe de Familya mène par exemple un plaidoyer pour démontrer, à partir du coût financier de la décohabitation, l'intérêt d'une prise en charge très en amont des difficultés conjugales. Tout l'art de la Maison Familya va consister à transformer ces besoins et ces attentes en demandes concrètes.

### Quel est le modèle économique de la Maison Familya ?

**CC :** À moyen terme, nous attendons une autonomie financière de la Maison, basée à la fois sur la participation du restaurant Chromosome et des professionnels du lien familial. Mais nous veillerons à ce que les services soient toujours accessibles, indépendamment des conditions de ressources des familles. Outre l'investissement pour l'aménagement des lieux, le diocèse devrait prendre en charge le salaire du futur directeur.

### Quelles sont maintenant les échéances ?

**CC :** Outre celle de Mgr Bataille et du comité diocésain de pilotage, le projet de Maison Familya a obtenu la validation enthousiaste du Conseil presbytéral et du Conseil Diocésain des Affaires Economiques. Nous allons donc très rapidement constituer une association loi 1901. La recherche d'un président et du futur directeur (ou directrice) est essentielle. C'est cette nouvelle équipe qui prendra le relais opérationnel. Naturellement, le diocèse, via le service diocésain de la pastorale familiale et la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie, restera présent et actif au Conseil d'administration de la future association. Les travaux devraient commencer en décembre 2023, pour une ouverture prévue à l'automne 2024. Nous organiserons d'ici là une grande soirée ouverte aux mécènes et à tous ceux qui souhaitent soutenir ce beau projet au service des familles et s'y engager !

*Propos recueillis par Hervé Hostein*

(1) Cécile Canivet, chef de projet, Nadine Tirvaudey, responsable de la pastorale familiale, P. Rodolphe Berthon, curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Joie, Daniel et Anne Jabouley, orthophoniste et médecin, membres de Fondacio, Valérie Pons, infirmière, ancienne LEME pour l'aumônerie des étudiants, engagée dans l'éducation affective, relationnelle et sexuelle des jeunes.



## MONSIEUR LE CURÉ FAIT SA CRISE *Le spectacle*



MERCREDI 15 MARS | 20H00

## Théâtre à Saint-Chamond : Monsieur le curé fait sa crise

L'abbé Benjamin Bucquoy n'en peut plus : les bonnes dames de la paroisse se détestent, une pétition est lancée contre lui, son évêque ne l'écoute plus... Quand il apprend que le poste dont il rêvait est offert à un autre, il craque... et disparaît.

**Une spectacle proposé par la paroisse Saint-Ennemond-en-Gier, mercredi 15 mars à 20h à l'église Saint-Pierre à Saint Chamond.**

Prix : Adultes : 15 euros - Jeunes : 10 euros (enfants, adolescents et étudiants). Infos et billetterie sur [www.saintennemondengier.fr/](http://www.saintennemondengier.fr/) (QR code ci-contre)



# La bibliothèque diocésaine Roublev

La bibliothèque diocésaine Roublev est située au deuxième étage de la Maison diocésaine. Elle est de nouveau ouverte, grâce aux efforts conjugués d'une équipe de bénévoles et d'Odile Bruyère qui en assure le bon fonctionnement.



**Odile, pourquoi avoir accepté de vous occuper de la Bibliothèque diocésaine ?**

C'est une bonne question (rire). On m'a demandé si j'étais d'accord pour aider à la remise en route de la bibliothèque (anciennement située à la Maison Saint-Antoine). Étant passionnée de livres, j'ai accepté. Je trouve sensationnel de voir des murs de livres et de me dire que dans chacun d'entre eux il y a de belles paroles, des témoignages qui nous permettent d'avancer et de mieux comprendre la Parole de Dieu.

**Vous étiez déjà investie en Église ?**

J'ai été longtemps bénévole sur la paroisse Saint-François-en-Forez où je réside, puis j'ai été appelée comme secrétaire pastorale, une mission que j'ai assurée de 2004 à 2013 (retraite).

**Autour de vous, une équipe...**

La bibliothèque est sous la responsabilité de Catherine Huron, responsable du Service de formation. Je suis

en charge de son bon fonctionnement avec, en effet, une équipe de sept bénévoles engagés pour sa remise en route. Un gros travail ! La bibliothèque est fermée depuis le confinement, et elle a déménagé ; cela faisait donc à peu près trois ans que les livres étaient dans les cartons ! Nous sommes actuellement en train de faire un nouveau classement. C'est un gros chantier qui nous permet également de procéder à un inventaire exhaustif de tous les ouvrages que nous possédons, certains n'ayant pas encore été répertoriés, suite à des dons notamment.

**Les dons sont donc possibles ?**

Oui, mais nous ne prenons pas tout. Des livres religieux, bien sûr, mais aussi des livres d'histoire locale qui sont assez prisés. Jean-Christophe Demariaux, de la librairie Culture et Foi, nous aide dans ce choix pour retenir "les bons livres".

**Quelles sont les conditions pour accéder à la bibliothèque diocésaine ?**

Elle est ouverte les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h. L'adhésion est de 20 euros pour l'année (10 euros pour les salariés du diocèse, prêtres, diacres, LEME, ainsi que pour les personnes qui suivent une formation). Si les horaires ne conviennent pas à quelqu'un, il est toujours possible de commander un ouvrage par



mail, et de le récupérer ensuite à l'accueil de la Maison diocésaine. Les emprunts sont faits pour trois semaines, renouvelables une fois (sauf si le livre est réservé par quelqu'un d'autre).

**La bibliothèque est en lien avec la bibliothèque municipale de Saint-Étienne ?**

Oui, grâce au réseau BRISE<sup>1</sup> qui regroupe l'ensemble des bibliothèques stéphanoises. L'objectif est de mettre à la disposition du public le plus large, et de la façon la plus complète et homogène possible, les fonds documentaires de tous ces établissements. Ainsi, une personne qui se rend dans une de ces bibliothèques peut avoir accès au catalogue de notre bibliothèque diocésaine et venir retirer l'ouvrage chez nous.

*Propos recueillis par Frédérique Défrade*

Mail de la bibliothèque :

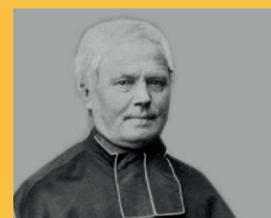
[bibliotheque@diocese-saintetienne.fr](mailto:bibliotheque@diocese-saintetienne.fr)

(1) BRISE : Bibliothèques en Réseau Informatisé de Saint-Étienne.



## Béatification du Père Marcellin Rouchouze Martyr pendant la Commune de Paris

La béatification des Pères Henri Planchat, Ladislas Radigue, Polycarpe Tuffier, Frézal Tardieu et **Marcellin Rouchouze**, martyrs pendant la Commune de Paris, aura lieu le samedi 22 avril à 16h à l'église Saint-Sulpice à Paris. Une délégation du diocèse conduite par Mgr Sylvain Bataille, assistera à la célébration. Une messe d'action de grâce pour les P. Rouchouze et Planchat sera également célébrée le samedi 6 mai à 18h dans notre diocèse (lieu encore à confirmer), en présence des supérieurs de leurs communautés.



1810-1871

## Officiel de février 2023

### NOMINATIONS

Par décision de Mgr SYLVAIN BATAILLE, évêque de Saint-Étienne, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 :

**Sr Marie José DRAVIE**, Sœur de Notre-Dame de l'Église, est nommée à l'aumônerie de la Maison d'arrêt de La Talaudière.

**M. Joseph DEDINGER** est nommé au service de la communauté des gens du voyage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Elle a rejoint le Père



**Mireille CHOVELON**, vierge consacrée du diocèse de Saint-Étienne, s'est éteinte sereinement dans la soirée du 21 janvier 2023. Ses funérailles ont été célébrées le 26 janvier à l'église Saint-Louis à Saint-Étienne, où elle avait été très active. Mireille était dans sa 75<sup>ème</sup> année.

La Lettre de l'Église de Saint-Étienne, revue mensuelle des catholiques du diocèse de Saint-Étienne

Dépôt légal : février 2023

Direction de publication : Hervé Hostein - Rédaction et mise en page : service diocésain de communication

Pour tout contact : [communication@diocese-saintetienne.fr](mailto:communication@diocese-saintetienne.fr) - 1 rue Hector Berlioz - CS 13061

42030 Saint-Étienne Cedex 2 - Impression : Corep - Site web : [www.diocese-saintetienne.fr](http://www.diocese-saintetienne.fr) Facebook : « Diocèse de Saint-Étienne »

